



Ministère de la Coopération
Internationale

Réf. N° :
Annexe :
Objet :

009

Mulihano
12.8.72
1861

Kigali, le 9 Août 1972

N° 2995/0319.5.04/AP/SK

A - Monsieur le Ministre de l'Information
et du Tourisme
✓ - Monsieur le Ministre de l'Education
Nationale

à
KIGALI.

Monsieur le Ministre,

Suite à ma lettre n° 2814/0319.5.04/POL
du 28 juillet 1972 que j'ai adressée au Directeur de la Deutsche
Welle à Kigali et dont vous avez reçu copie, j'ai l'honneur de
vous faire tenir en annexe, copie de la réponse réservée à ma
précitée.

Le Ministre de la Coopération
Internationale
AUG. MUTYANEZA.

- COPIE pour information à:
- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise à KIGALI.
 - Monsieur l'Ambassadeur de la République
Rwandaise à BONN.
 - Monsieur l'Ambassadeur de la République
Fédérale d'Allemagne à KIGALI.

/COPIE/

DEUTSCHE WELLE

D W

Anstalt des Offentlichen Rechts

A S.E. Monsieur le Ministre
de la Coopération Internationale
KIGALI.

RELAISSTATION KIGALI, KINYINYA
B.P. 420
K i g a l i
REPUBLIK RWANDA
Tél.: 214

Le 4 Août 1972

Me/Ro

Excellence,

Me référant à votre lettre n° 2814/C319.5.04/Pol, j'ai le grand honneur de vous envoyer la présente pour vous confirmer l'aide de la Deutsche Welle au Gouvernement rwandais dans l'impression des disques de la musique rwandaise.

Le projet a été soumis au Directeur Général de Cologne pour trouver une solution adéquate et étudier les possibilités d'ordre technique et d'exécution.

Je ne manquerais pas, Monsieur le Ministre, à vous témoigner mes sentiments de gratitude pour la confiance que vous avez en notre société et en moi-même.

Veillez agréer, Excellence, l'assurance de ma plus haute considération.

DEUTSCHE WELLE
Relaisstation Kigali
(sé)
Menzlewski
Le Directeur.